

**VOTRE DOSSIER DEVRA ÊTRE DÉPOSÉ AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA CÉRÉMONIE.**

## PIÈCES À PRODUIRE (fournir les originaux)

- Un acte de naissance de l'enfant – copie intégrale de moins de 3 mois
  
- Carte d'identité ou passeport des parents
  
- Carte d'identité ou passeport des parrain(s) et marraine(s) (photocopies acceptées)
  
- Un justificatif d'adresse récent de moins de 3 mois au nom et prénom des parents  
**Exemples :** quittance de loyer (non manuscrite), facture EDF (échancier en cours), téléphone fixe et portable, attestation carte vitale, dernier avis d'imposition...

### Renseignements à compléter et à transmettre au service Etat-Civil :

	Père/Mère	Père/Mère	Parrain/Marraine	Parrain/Marraine
Nom				
Prénom(s)				
Adresse				
Profession				